

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1849.

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif

DANS SA SÉANCE DU 22 MAI 1850.



Genève,

IMPRIMERIE D'É. CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1850

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1849.

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif

DANS SA SÉANCE DU 22 MAI 1850.



GENÈVE,
IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.
1850



Compte-Rendu

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

pendant l'année 1849.

Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Le Conseil Administratif, conformément à l'article 12 de la loi du 5 février 1849, vient vous présenter un exposé des actes de l'Administration de la commune de Genève pendant l'année 1849. Comme le Conseil Administratif, par suite des élections municipales, devra être prochainement renouvelé, il joindra à cet exposé les traits les plus saillants de cette Administration pendant les premiers mois de l'année courante.

Personnel.

En exécution de l'arrêté du Conseil Municipal du 23 février 1849, le Conseil Administratif a nommé huit nouveaux Inspecteurs municipaux, savoir :

MM. *Jaques Schweyer.*
Jean Louis Henri Dutruy.
David Henri Rouvière.
Auguste Willemin.

MM. Noël Monnier.
 Pierre Marcinhes.
 Nicolas Humbert.
 Jean François Voisin.

Les trois premiers remplissaient les fonctions de veilleurs à l'Octroi, ils n'ont pas été remplacés pour ce service qui s'est fait depuis cette époque par un seul veilleur et les Inspecteurs municipaux.

Dans le courant de l'année le nombre de ces employés s'est trouvé réduit à onze par la retraite de M. Schweyer.

M. Privat-Bovy a été nommé bibliothécaire de la Bibliothèque publique, en remplacement de M. Chastel, qui cumulait avec cette place celle de professeur, ce qui était contraire à la nouvelle loi sur l'Instruction publique.

M. Florian Racine qui était employé depuis plusieurs années au bureau du Conseil Administratif comme expéditionnaire, a été nommé d'abord surnuméraire dans les bureaux de l'Octroi, et ensuite sous-receveur.

M. Jean Delécraux, sous-receveur, a été nommé receveur en remplacement de M. Dumonthay.

MM. Jaques Cordier et Joseph Marie Dupuis ont été nommés mouleurs sur le chantier au bois.

Enfin M. Henri Redard, a été nommé concierge du Grenier de Longemalle, et M. Antoine Bugnot, concierge du bâtiment de Bel-Air.

Etat Civil.

Mouvement de la population de la ville de Genève pendant l'année 1849.

Naissances	{	du sexe masculin.....	305
		du sexe féminin.	280
Total,			<u>585</u>

Dans ce nombre sont compris les enfants naturels .

Du sexe masculin	35
Du sexe féminin	22

Soit 43 naissances de plus qu'en 1848.

Ces naissances sont réparties comme suit :

Genevois	317
Suisses d'autres cantons . . .	112
Étrangers	154
Heimathlosen	2
Total, <u> </u>	<u>585</u>

Décès {	du sexe masculin	251
	du sexe féminin	294
	Total, <u> </u>	<u>545</u>

Soit 83 de moins qu'en 1848.

Plus Morts-nés {	du sexe masculin	21
	du sexe féminin	13
	Total, <u> </u>	<u>34</u>

Soit 11 de plus qu'en 1848.

Mariages {	entre Genevois	81
	entre Genevois et étrangères . .	42
	entre étrangers et genevoises . .	20
	entre étrangers	36
	Total, <u> </u>	<u>179</u>

Soit 10 de plus qu'en 1848.

Dans ce nombre ne sont pas compris 3 mariages de Genevois contractés à l'étranger et transcrits à Genève.

Divorces, 3. Soit 2 de moins qu'en 1848.

Octroi.

Le produit brut de l'Octroi s'élève en 1849 à	Fr. 300,934 41
Celui de 1848 était de	- 271,786 53
Différence en plus en 1849.....	Fr. 29,147 88

Le tableau annexé au présent rapport donne le détail comparatif des recettes des deux années.

En 1849, le nombre des bœufs abattus dans la ville de Genève a été de 2,186, soit 321 de plus qu'en 1848. Leur poids moyen est de 1,300 livres, soit 50 livres de plus que le poids moyen des bœufs abattus en 1848.

Ils sont répartis comme suit :

406	provenant du Canton.
441	» des autres Cantons.
135	» de France.
204	» de Savoie.

Le nombre des vaches amenées à l'abattoir a été de 618, soit 259 de moins qu'en 1848.

412	proviennent du Canton.
157	» des autres Cantons.
21	» de France.
28	» de Savoie.

Leur poids moyen est de 956 livres.

En 1849 les droits ont été acquittés sur

1,462	veaux	provenant	du Canton.
47	»	des autres Cantons.	
806	»	de France.	
14,204	»	de Savoie.	

Total, 16,519 veaux.

Soit 1,380 de plus qu'en 1848.

79	moutons	provenant	du Canton.
272	»	des autres Cantons.	
40	»	de France.	
14,871	»	de Savoie.	

Total, 15,262 moutons.

Soit 1,616 de plus qu'en 1848.

725 $\frac{1}{2}$	porcs	provenant	du Canton.
475	»	des autres Cantons.	
150 $\frac{1}{2}$	»	de France.	
470 $\frac{1}{2}$	»	de Savoie.	

Total, 1,821 $\frac{1}{2}$ porcs.

Soit 223 de plus qu'en 1848.

Nous remarquerons ici que la vente disséminée de la viande dans la ville de Genève paraît influencer d'une manière avantageuse sur la beauté du bétail qui y est consommée.

Les contraventions d'Octroi constatées en 1849 se sont élevées au nombre de 106, soit 48 de moins qu'en 1848.

3 ont été déférées aux tribunaux, les autres ont été l'objet de transactions.

Le produit des amendes imposées pour ces contraventions s'est élevé à 859 fr. 81 c. soit 106 fr. 95 c. de moins qu'en 1848.

Ce chiffre inférieur ne paraît pas provenir d'un défaut de surveillance de la part des employés de l'Octroi.

Bougeries.

(Voir le tableau ci-contre.)

BOUCHERIES.

NATURE du bétail.	Quantités abattues à Longemalle.	BÊTES rentrées au moyen d'un passavant.	TOTAL des têtes réellement reconnues.	DIFFÉRENCE résultant d'abat- tage clandestin et de réexpor- tations.	TOTAL des têtes ayant acquitté le droit.
Bœufs.	2,186	2	2,188	1	2,189
Vaches.	618	»	618	2	620
Veaux.	16,338	1	16,339	180	16,519
Moutons.	14,701	72	14,773	489	15,262
Porcs.	1,656	5	1,661	160 ¹ / ₂	1,821 ¹ / ₂
Chèvres.	27	»	27	11	38

NB. Il y a eu des porcs tués entrés en ville qui ont acquitté les droits par tête, et non à la livre.

Le nombre des têtes abattues en dehors de l'abattoir a été de 843.

Il était en 1846 de 1,717.
 en 1847 de 1,847.
 en 1848 de 715.

Dans cette catégorie il y a 160 porcs entrés dans la Ville après avoir été abattus.

En 1848 il n'y en avait que 47; ce qui réduit à 730 le nombre des têtes abattues hors de l'abattoir.

Soit 15 de plus qu'en 1848.

Banc des agriculteurs.

Il a été abattu pour cet étal en 1849, 22 bœufs.
 Soit 11 de moins qu'en 1848.

101 vaches.

Soit 10 de moins qu'en 1848.

En 1845 il avait été abattu	65 bœufs,	175 vaches.
En 1846	54 »	186 »
En 1847	62 »	165 »
En 1848	33 »	111 »

Il est à remarquer que le banc des agriculteurs des boucheries de l'Île a été supprimé.

Hôtels, Auberges, Cafés, Cabarets et Logis d'ouvriers.

Le nombre de ces établissements dans la Ville de Genève était au 31 décembre 1849 de 404, répartis comme suit :

	4	de	1 ^{re}	classe.
	19	de	2 ^e	»
	50	de	3 ^e	»
	102	de	4 ^e	»
	64	de	5 ^e	»
	26	de	6 ^e	»
	37	de	7 ^e	»
	102	de	8 ^e	»
Total,	<u>404</u>			

C'est 1 établissement de 2^e classe de moins qu'en 1848.

»	1	»	de 3 ^e	»	de plus	»
»	7	»	de 4 ^e	»	de plus	»
»	8	»	de 5 ^e	»	de plus	»
»	4	»	de 6 ^e	»	de moins	»
»	4	»	de 7 ^e	»	de plus	»
»	8	»	de 8 ^e	»	de moins	»

En tout 7 établissements de plus qu'en 1848, où le nombre total était de 397.

Eclairage de la Ville.

Il y a eu quelques irrégularités dans le service pendant l'hiver, mais la plupart de ces irrégularités ont été occasionnées par le gel. En général, l'éclairage a été satisfaisant. Le nombre des becs est resté le même que celui de l'année précédente.

Service des Boues.

Le public a paru apprécier les avantages du balayage de nuit, surtout pendant les fortes chaleurs. Quoique ce

service offre beaucoup de difficultés pendant l'hiver, le fermier s'en est acquitté d'une manière convenable.

Arroisement, Sablage, Enlèvement des Neiges.

L'arroisement des rues a eu lieu, comme précédemment, avec 4 bossettes, en faisant usage des bouches à eau, ce qui rend ce service plus facile et plus expéditif. Le matériel a nécessité peu de réparations cette année. Quoique l'hiver de 1848 à 1849 ait été assez rigoureux, l'enlèvement des neiges a été de peu d'importance. Le sablage a été un peu plus coûteux qu'à l'ordinaire, par suite du prix élevé du sable. Ce renchérissement provenait de ce que les bateliers étaient tous occupés à transporter des remblais pour la route d'Hermance.

Secours contre les incendies.

Il y a eu en 1849 78 alertes, qui se distribuent comme suit :

Dans la ville :

Feux de cheminées ordinaires.....	36
Feux de cheminées inquiétants.....	9
Feux peu graves de jour.....	6
Feux peu graves de nuit.....	2
Feux graves de jour.....	2
Feux graves de nuit.....	2
Fausses alertes.....	2

Hors de la ville :

Secours contremandés.....	11
---------------------------	----

Secours arrivés sur les lieux.....	6
Fausse alertes.....	2

Le service de secours contre les incendies a continué à être convenablement exécuté. Le matériel est dans un très-bon état.

Le Conseil d'État a fait un nouveau règlement sur la caisse de secours des sapeurs-pompiers, conformément à l'art. 11 et au § 11 de l'art. 15 de la loi générale sur les Fondations. D'après ce règlement, les membres du Comité de la caisse de secours sont nommés par tous les sapeurs-pompiers.

Au 31 décembre 1849, cette caisse possédait la somme de 7,703 fr. 76 c.

Police municipale.

Les contraventions relevées en 1849 ont été au nombre de 1,036, sur lesquelles

164 n'ont pas entraîné d'amende,
885 ont donné lieu à des transactions,
27 ont été déférées aux tribunaux.

Ces contraventions se classent ainsi qu'il suit :

Dépôts de balayures dans les rues, cours et allées, à heures indues	315
Dépôts de matériaux non autorisés	36
Contraventions relatives aux fontaines	75
Travaux sur la voie publique non autorisés . . .	80
Dégradations aux promenades et édifices publics.	76
Contraventions de pêche	12

A reporter, 594

	<i>Pour report,</i> 594
Pavés non rétablis	7
Stationnements de voitures	165
Embarras sur la voie publique et contraventions relatives au service des marchés	160
Ponts de barques non retirés	4
Travaux non éclairés	27
Transports de viande non couverte	15
Objets divers	56
	<u>Total, 1036</u>

Il résulte de ces chiffres qu'il y a eu en 1849, 55 contraventions relevées de plus qu'en 1848.

Travaux.

La section des Travaux a statué pendant l'année 1849 sur 376 requêtes, soit 24 de moins qu'en 1848.

Ces requêtes contiennent 416 demandes réparties comme suit :

156	relatives à l'établissement d'enseignes.
35	» à des réparations ou reconstructions de maisons.
26	» à l'établissement de devantures de magasins.
51	» à des vitrines et étalages.
14	» à des trapons de caves.
33	» à des tentes mobiles et abat-jour.
50	» à l'établissement de portes, volets et fenêtres.
18	» à l'établissement d'égouts particuliers.
33	» à divers travaux sur la voie publique.

Entretien des bâtiments municipaux.

L'église de St-Germain pour laquelle des réparations reconnues nécessaires ont été demandées, a été complètement restaurée intérieurement. La sonnerie de cette église a aussi été réparée.

L'ensemble des ouvrages exécutés dans ce bâtiment s'élève à la somme de 3,000 francs.

Des réparations de quelque importance pour la conservation du bâtiment ont été exécutées à la toiture du Grenier de Rive.

Dans les autres bâtiments municipaux il n'a été fait que les réparations d'entretien indispensables.

Quais, Ponts, Égouts, Clôtures, Terrasses, etc.

Une partie notable du crédit affecté à ce chapitre a été employé à l'entretien des égouts.

Sur la place de Bel-Air le repavage a entraîné à la construction d'un aqueduc destiné à donner aux eaux un écoulement plus facile.

Quelques nouveaux pisseoirs ont été construits en roche polie, et le mode de construction qui a été suivi paraît satisfaisant.

L'entretien des quais et des ponts a été fort minime.

Le pont du port au bois a été réparé provisoirement en bois de sapin.

Trottoirs et élargissement.

Le principal trottoir établi dans le courant de cet exer-

cice est celui de la place du Molard dont la dépense a été supportée partie par la Ville, partie par les propriétaires intéressés.

La voie charretière de la rue de Rive a été élargie par une diminution du trottoir qui est encore d'une suffisante largeur.

Une ligne de bouleries a été établie vers la porte de Rive afin d'assurer la circulation des piétons.

Un trottoir asphalté a été construit sur la place de Bel-Air, devant le café de la dite place. Il se raccorde avec celui de la rue du Rhône. La dépense a été en entier à la charge du propriétaire de la maison devant laquelle il est placé.

Quelques trapons ont été supprimés, et deux échoppes ont été achetées et démolies. L'une de ces échoppes était située au bas de la rue de la Fontaine, et en rétrécissait l'entrée.

Sur l'emplacement de la seconde, qui était située au haut de la rue de la Tour-de-Boël, il a été construit une petite fontaine.

Pavés.

Le crédit de 18,000 francs, porté au budget pour ce service, a été épuisé. Cette somme a été répartie de la manière suivante :

Pour l'établissement de nouveaux pavés taillés, environ.....	Fr. 8,000
Pour réparations de pavés taillés, environ..	- 4,500
Enfin, pour le pavé ordinaire en cailloux...	- 5,500

Les ouvrages neufs en pierres taillées ont été exécutés

à la rue de Rive, à la rue de l'île, et sur la place de Bel-Air.

Le moment est venu où plusieurs des ouvrages exécutés en pierres taillées ont besoin de réparations, et les réparations de ce mode de pavage, si supérieur sous tant de rapports, sont en général coûteuses, parce que l'on trouve toujours un grand nombre de pierres hors de service, et que les autres ont presque toutes besoin d'être retouchées.

Promenades.

L'entretien des promenades n'a donné lieu, durant cet exercice, à aucun travail extraordinaire.

La Ville a vendu sur place pour 378 francs de bois, provenant de la taille des arbres.

La promenade du Bastion bourgeois a continué à être éclairée à l'huile pendant la belle saison. Le locataire du café du Théâtre a contribué à cet éclairage pour la somme de 150 francs.

Horloges.

La marche des horloges a été satisfaisante, et ce service n'a donné lieu à aucune dépense extraordinaire.

Machine hydraulique.

Le traité passé entre la Chambre Municipale et M. Cordier a expiré le 23 avril 1849.

Le mauvais entretien de la Machine hydraulique, qui devait fournir à la Ville 240 pouces d'eau fontenier, soit

environ 3,200 litres par minute, quantité qui a été rarement fournie ; et les discussions constantes que la Ville était obligée d'avoir avec M. Cordier, provenant du mauvais traité qui liait l'Administration, ont décidé celle-ci à se charger elle-même de l'entretien. Une expertise des pièces fonctionnant de la Machine, et des pièces de rechange, a eu lieu à cette occasion. Ce n'est qu'après que les employés de l'Administration ont été installés, que le mauvais état de cette machine et du bâtiment a pu être complètement apprécié. De là sont résultées des dépenses auxquelles on ne s'attendait pas. Il serait trop long d'énumérer les petits détails de ces réparations. Les principales sont :

1° Un changement de système d'attache aux quatre points de transmission du mouvement relatif au mouvement de va-et-vient. Cette partie la plus défectueuse de toute la machine offre aujourd'hui, avec le moyen imaginé par M. Veinier, une parfaite sécurité. Cette réparation, qui a été la plus coûteuse, a été la cause de nombreuses intermittences dans la fourniture d'eau. Le point d'attache du va-et-vient a été placé à une plus grande distance de l'axe des roues motrices, afin d'obtenir, par une moins grande vitesse des roues, la même fourniture d'eau, sans l'ébranlement général de la machine et du bâtiment.

2° Aucune des pompes n'avait son axe d'accord avec celui du mouvement de va-et-vient de la bielle. Il a donc fallu les refixer, ce qui donnera une beaucoup plus grande durée aux capsules de cuir qui garnissent les pistons, ainsi qu'aux tresses des boîtes à étoupes.

3° Les roues n'étaient pas solides dans leur ensemble, et les rayons avaient été déplacés. Cela provenait des clavettes qui étaient toutes chassées dans le même sens. Il a donc fallu les changer presque en totalité et en buriner les trous, pour qu'elles fussent chassées moitié dans un

sens, moitié dans un autre. Cette réparation permettra de consolider les roues chaque fois que cela sera nécessaire sans que l'on courre la chance de déplacer les rayons.

4° Des armatures ont été ajustées aux rayons, afin d'y fixer des aubes mobiles en bois.

5° Tous les robinets des réservoirs à air, au nombre de douze, ont été changés. L'usure de ces robinets, provenant surtout de la mauvaise qualité de la fonte, laissait perdre beaucoup d'eau.

6° Ainsi que le Conseil Municipal l'avait voté, des tambours en charpente ont été placés sur les roues. La charpente a été faite en bois de chêne, et le lambrissage en mélèze, soigneusement goudronné à l'intérieur. Cette réparation a enlevé l'humidité qui régnait dans le local; c'était une cause de détérioration dans tout le bâtiment. Elle a contribué aussi à diminuer l'ébranlement causé par les machines. Les roues marchent actuellement avec une vitesse de trois tours à la minute, tandis qu'autrefois elles faisaient cinq, six, et même sept tours par minute. Malgré cette marche plus lente, la fourniture d'eau, selon toute probabilité, sera abondante cet été, l'entretien actuel de la Machine étant de beaucoup supérieur au précédent.

Les améliorations dont nous venons de parler sont dues en grande partie aux soins du directeur, M. Veinié.

Quoique le chiffre du budget de 1850 concernant l'entretien de la Machine soit notablement inférieur à ce qui était payé à M. Cordier pour le même objet, il est néanmoins probable qu'il ne sera pas atteint. Quelques-unes des réparations que nous avons indiquées ont été exécutées cette année. C'est en vue d'une plus grande clarté que nous les avons mentionnées dans cette partie de notre rapport.

Concessions d'eau.

Huit nouvelles concessions d'eau ont été établies en 1849. Le total de ces concessions est de 28 litres ; 35 litres sont employés pour le service de l'abattoir.

Constructions nouvelles.

Les travaux d'agrandissement et d'aménagement du Cimetière catholique qui ont été entrepris en 1848, ont été terminés cette année. La dépense totale s'élève à 8,823 fr. 10 c. Le crédit voté était de 10,000 francs ; le boni provient en partie de l'emploi de matériaux qui étaient en magasin et qui ont pu être avantageusement employés.

L'étendue et la disposition du cimetière sont telles qu'il est facile maintenant de tenir un registre exact des inhumations, avec lequel on pourra toujours faire les recherches désirables, et ne reprendre les lignes occupées qu'après le temps nécessaire pour ne pas risquer de trouver des corps non consumés.

Le crédit voté pour un bassin à laver sur la place du Temple, n'a pas été atteint quoique l'exécution de ce travail ait été aussi satisfaisante qu'on pouvait l'espérer.

La fontaine au haut de la rue de la Tour-de-Boël dont nous avons déjà dit un mot ne s'est élevée qu'à 447 fr. parce qu'on a pu utiliser un bassin d'angle provenant de l'abattoir de l'Île.

Une nasse pour la pêcherie du Rhône a été établie au-dessus du pont de la Machine. Cette nasse dont l'établissement a coûté 2,404 fr. 75 c., a produit dès la première année la somme de 2,746 fr. 75 c. Comme il ne résulte de cette construction aucun encombrement pour

le cours du fleuve et qu'elle ne présente rien qui soit d'un aspect déplaisant, on peut dire que le résultat obtenu est satisfaisant sous tous les rapports.

Une nouvelle salle d'école a été disposée dans le bâtiment de la Grenette pour le dédoublement de l'école de jeunes filles qui s'y trouve.

Sur la demande du Département de l'Instruction publique, la grande salle d'école établie à l'entresol du bâtiment de Bel-Air a été divisée en deux parties égales. Cet arrangement a permis d'augmenter le nombre des enfants, et de faire d'une école trop nombreuse pour être bien tenue deux divisions dans lesquelles une bonne surveillance peut être exercée.

Donation de M. le baron de Grenus.

Les dépenses d'entretien dans les maisons données à la Ville par M. le baron de Grenus ne se sont élevées qu'à la somme de 505 fr. 10 c. et il n'a été fait dans ces immeubles aucun travail qui mérite d'être mentionné.

Bâtiments du Culte et de l'Instruction.

Le crédit de 4,000 francs affecté à l'entretien des bâtiments destinés au Culte et à l'Instruction a été dépassé de 2,261 francs. Cet excédant provient principalement de travaux exécutés dans les bâtiments du Collège et de la Bibliothèque, soit pour en modifier l'aménagement intérieur, soit pour réparer les logements occupés par le Bibliothécaire et le Principal.

Il n'a été fait dans les autres bâtiments que des réparations d'entretien ordinaire. On peut cependant, vu

l'état de vétusté ou de mauvaise construction de plusieurs d'entre eux, présumer que la somme portée au budget sera insuffisante pour les réparations fréquentes auxquelles ils donneront lieu.

Théâtre.

Le Directeur qui devait exploiter le théâtre pendant l'année 1849-1850, ayant fait savoir, tout près de l'époque où le théâtre devait s'ouvrir, qu'il ne pouvait exécuter la convention signée par lui, le Conseil Administratif s'est immédiatement occupé du choix d'un autre Directeur.

M. Dupuis, qui dans ce moment donnait des représentations à Genève avec M. Frédéric Lemaitre, a obtenu la Direction. M. Dupuis a immédiatement complété sa troupe, surtout par des artistes d'opéra. Comme la saison était avancée pour contracter facilement des engagements avec des artistes de mérite, la troupe d'opéra offerte par M. Dupuis s'est trouvée faible sur plusieurs points. Il a tâché de remédier à cela en se procurant des artistes éminents en représentation, et le public lui a su gré de ses efforts.

Trois décors nouveaux ont été exécutés. Le dernier terminé n'a pas pu encore paraître sur la scène. Ils sont l'œuvre de notre compatriote M. Dériaz. L'un de ces décors qui n'est que réparé, forme à volonté par le procédé des appliques trois salons différents, il fait particulièrement honneur au bon goût et aux soins de l'artiste qui l'a exécuté.

Écoles d'horlogerie.

Ces écoles ont attiré particulièrement cette année l'attention du Conseil Administratif, et le Conseil Municipi-

pal a été consulté sur ce qu'il convenait de faire à leur égard. Nous ne croyons pas nécessaire, Messieurs, de vous rappeler les différentes phases de cette discussion. Comme il semblait évident que les écoles étaient à la veille d'éprouver de notables changements, il n'y a eu aucune modification à la marche ordinaire pendant l'année 1849.

Voici le nombre des élèves de l'école des garçons pendant cette année :

- 17 élèves dans la classe de blanc. En 1848, il y avait
19 élèves.
13 élèves dans la classe de finissage. En 1848, il y avait
7 élèves.
7 élèves dans la classe de plantage. En 1848, il y avait
8 élèves.
6 élèves dans la classe de cadrature. En 1848, il y avait
5 élèves.
5 élèves dans la classe d'échappements. En 1848, il y avait
5 élèves.
5 élèves dans la classe de repassage. En 1848, il y avait
4 élèves.

53

C'est donc 5 élèves de plus qu'en 1848.

Écoles primaires.

L'entrée gratuite dans les écoles primaires a donné une nouvelle extension à ces établissements. Les locaux ayant été reconnus trop restreints pour le nombre des élèves, le Conseil Administratif a mis une grande sollicitude à se procurer de nouveaux emplacements. Sept succursales ou subdivisions ont été ouvertes en 1849. Le nombre des élèves était au 31 décembre de 998 .

Répartis de la manière suivante :	
Bel-Air	330
Age moyen, 8 ans et 8 mois.	
Terreaux du Temple	192
Age moyen, 8 ans 3 mois.	
St-Antoine.	70
Age moyen 7 ans 8 mois.	
Boucheries.	155
Age moyen, 8 ans 8 mois.	
Cendrier	134
Age moyen, 9 ans 2 mois.	
Grenette	117
Age moyen, 8 ans 6 mois.	
<hr/>	
Total, 998	

Au 31 décembre 1848, le nombre des élèves des différentes écoles était de 944.

Quoique les locaux soient encore insuffisants et que cette circonstance laisse beaucoup d'enfants en dehors de nos écoles, l'année 1849 nous a fait grandement avancer vers une organisation bien entendue de l'enseignement primaire dans notre Ville. La discipline a été meilleure que par le passé; il reste encore quelque chose à désirer sous le rapport des absences et des arrivées tardives.

Les maîtres et les maitresses ont en général fait preuve de zèle.

En résumé, tout fait espérer que d'ici à peu d'années les résultats obtenus seront en rapport avec les sacrifices que la Municipalité s'est imposée.

Musée Rath, Écoles des Beaux-Arts.

Au mois de juillet 1849, époque de la clôture des

cours de l'année scolaire, le nombre des élèves des Écoles des Beaux-Arts était de 145, répartis comme suit :

École de la figure.

Classe supérieure	25 élèves.
» élémentaire	48 »
	Total, <u>73 élèves.</u>

Soit 4 de plus qu'au commencement des cours.

École d'ornement et d'architecture.

47 élèves, soit 3 de plus qu'à l'ouverture des cours.

École de modelage.

30 élèves, dont 23 ont pris part au concours ; c'est 9 de moins qu'au commencement des cours.

M. Dériaz, qui a succédé à M. Durelli dans la direction de l'école d'ornement et d'architecture, donne de grandes espérances pour les succès de cette École.

L'enseignement de l'Académie d'après nature, confié, comme précédemment, à M. Hébert, a été suivi par de nombreux élèves. Le chiffre des inscriptions s'est élevé à 46 ; sur ce nombre on a compté 32 Genevois, 7 Suisses d'autres Cantons et 7 étrangers, divisés par état comme suit :

26 peintres.
13 graveurs.
7 de vocations diverses.

Les résultats de cet enseignement ont été très-satisfaisants.

École Industrielle.

La marche de cette École a été satisfaisante pendant l'année qui vient de s'écouler. Le Conseil d'État a décidé qu'une plus grande liaison serait établie entre cette École et le Collège industriel et commercial. Il a pensé qu'un grand nombre d'élèves sortis de ce dernier établissement ou le fréquentant encore, n'auraient qu'à gagner à être guidés par la même main dans les cours qu'ils voudraient suivre. En conséquence, il a placé l'École industrielle sous la direction et la surveillance de M. le Principal du Collège industriel et commercial.

Le Conseil d'État, en vertu de l'art. 127 de la loi sur l'instruction publique, a maintenu les fonctionnaires enseignants de l'École industrielle provisoirement et sous réserve des modifications qui pourraient résulter du nouveau Règlement organique de cette institution, prévu par ladite loi.

L'École a compté 108 élèves, dont 91 internes et 17 externes. En 1848, il y avait 93 internes et 26 externes. Les 91 internes sont classés comme suit quant à la nationalité :

- 62 Genevois.
- 22 Suisses des autres Suisses.
- 7 étrangers.

Musée académique.

Cet établissement s'est enrichi des objets suivants :

Cabinet de physique et de mécanique. — M. J. R. Mayer a fait présent de deux fort belles chaînes d'arpenteur. Le

Cabinet a acquis deux baromètres d'observations dans les systèmes de Fortin et de Dunkel, et un tour à tourner fort utile pour la confection et la réparation d'instruments.

Laboratoire de chimie. — Un appareil complet pour l'étude des gaz. Un chalumeau à gaz hydrogène et oxygène.

Minéralogie. — Il est entré dans la collection 58 échantillons, dont quelques-uns fort rares, et qui sont dus en partie à MM. Marignac et Decloisaux.

Zoologie. — Un orang-outang en chair a été acheté, ce qui a permis d'en obtenir le squelette, c'est une pièce très-importante. Plusieurs espèces de coléoptères et de papillons rares ont été acquis.

Anatomie comparée. — Il est entré dans la collection 5 squelettes de mammifères du Brésil. Plusieurs préparations ont été faites dans l'année.

La numismatique s'est enrichie de quelques pièces provenant de dons.

La collection d'antiquités a reçu un petit coffret en fer antique, et le Département des travaux publics lui a donné un bracelet en verre fort curieux; ces deux objets sont d'autant plus intéressants qu'ils ont été trouvés dans le canton.

Jardin et Conservatoire de botanique.

M. le professeur Wartmann a commencé, dans les serres du Jardin botanique, une série d'expériences intéressantes sur le développement de l'électricité dans les végétaux. M. De Candolle a fait des observations sur la faculté germinative des graines anciennes. Une floraison remarquable a eu lieu au printemps de 1849, c'est celle

du *Paulownia imperialis*, bel arbre du Japon, introduit nouvellement chez nous, et qui n'y avait pas encore fleuri. On l'a vu cette année en fleurs, non-seulement au Jardin botanique, mais aussi chez plusieurs amateurs; il a très-bien fructifié, et a répandu vers la fin de l'hiver des graines en très-grande abondance.

Le Conseil Administratif, par suite de la nouvelle loi sur l'instruction publique, a pris d'une manière complète l'administration du Jardin botanique. Il a nommé une nouvelle Commission ainsi composée :

MM. Carteret, commissaire du Conseil Administratif,
président.

De Candolle, directeur du Jardin.

Viridet *Marc.*

Fauconnet, docteur.

Fontaine, jardinier-fleuriste.

M. De Candolle ayant donné sa démission de ses fonctions de Directeur, le Conseil Administratif l'a remplacé par M. Reuter, en qualité de Directeur provisoire, et aussi comme membre de la Commission. Jusqu'à présent, les fonctions de Directeur du Jardin avaient été exercées gratuitement par le professeur de botanique de l'Académie; M. Reuter n'étant pas professeur, reçoit des émoluments calculés à raison de 300 francs par année.

Le Conseil Administratif a décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 1850, les employés de cet établissement seraient payés directement par la Caisse municipale, et que le reste de la somme portée au budget pour le Jardin botanique serait remise au Caissier de la Commission par versements de 500 francs environ, à mesure que le service le demanderait. Ce qui ne sera pas dépensé dans l'année ne sera pas réservé, et sera porté en boni sur l'exercice.

Bibliothèque publique.

Le Conseil Administratif a remplacé, comme nous l'avons dit, M. Chastel dans ses fonctions de bibliothécaire. A cette occasion le Conseil Administratif a cru devoir supprimer les fonctions gratuites de bibliothécaire honoraire. Cette place était remplie habilement par M. Vaucher-Mestral, mais elle avait l'inconvénient de diviser la responsabilité. M. Vaucher fut nommé membre de la nouvelle Commission, mais il n'accepta pas cette nomination. Cette Commission qui remplace l'ancienne direction, est de onze membres et présidée par un membre du Conseil Administratif. Le nouveau bibliothécaire, M. Privat-Bovy, est entré en charge au mois de Juillet. Depuis le mois d'Avril jusqu'à cette époque, la Bibliothèque a été sous la surveillance de M. Bétant, Vice-Président de la Commission.

Voici la composition actuelle de cette Commission :

- MM. Carteret, Antoine, commissaire du Conseil Administratif, Président.
 Bétant, professeur, Vice-Président.
 Privat-Bovy, Bibliothécaire.
 Favre-Bertrand, Guillaume.
 Gide, Avocat.
 Chenevière, Professeur.
 Richard, *Albert*, Professeur.
 Oltramare, *Gabriel*, Professeur.
 Viridet, *Marc*, Chancelier.
 Piguet, *Moïse*, Principal du Collège industriel et commercial.
 Juvet, Régent.

Les deux services de la Bibliothèque ont été maintenus comme précédemment. Pour la salle de consultation, il a été imprimé de petits bulletins où les consultants inscrivent l'ouvrage et le volume qu'ils demandent ainsi que leur nom. Dans la salle de distribution, afin de faciliter la tenue du registre, ainsi que le service, on a pris les deux mesures suivantes :

1° On a établi une double barrière qui permet aux personnes de se succéder, et de se rendre sans confusion à la table où se fait l'inscription.

2° Dans chaque volume livré, est insérée une bande de papier indiquant le jour de la remise et le jour fixé pour la rentrée. L'expérience a déjà prouvé l'utilité de ces deux mesures.

Les ouvrages nouveaux sont inscrits sur un tableau ; mais, de plus, on soumet à la consultation deux des petits catalogues qui ont été interfoliés, et où ces ouvrages s'inscrivent comme sur le tableau.

Le nombre des lecteurs à la salle de consultation a été de 2,447 en 278 séances, dont 627 étudiants ; le nombre des consultations en 1848 a été 2,199. Il y a eu 13,370 volumes en circulation.

La bibliothèque s'est accrue, dans cette année, de 414 volumes et de 278 brochures, soit

De la Chancellerie	37 volumes	162 brochures
D'achat	326 »	5 »
De dons	51 »	111 »

Dans les achats figurent quelques volumes pris en échange de doublets. Dans ces acquisitions ne sont pas compris les ouvrages périodiques, comme Mémoires des Sociétés savantes, Journaux et autres publications reçues

par abonnements ou par la Société de Physique de Genève.

D'après une décision prise par la Commission dans sa séance du 18 août, il a été traité avec M. Louis Steiner, libraire, pour les 1,400 volumes de doublets qui restaient à la Bibliothèque. Le prix convenu de 1,500 fr. a été soldé, moitié en espèces, moitié en échange de livres.

Parmi les acquisitions les plus remarquables faites dans l'année, on peut citer l'*Expédition scientifique en Morée*, et plusieurs ouvrages de philologie.

Les principaux donateurs ont été MM. Viridet, Bétant, E. Mallet, Turrettini-Necker, Néalle, Odier, Louis Steiner, A. Gallatin, Jean-Jacques Rigaud, Lajard, Ed. Humbert, J. Humbert, E. Chastel, Maunoir, J. Macaire, Pérusset, Greh, Gonom, J. Herzog, Delacour, Privat-Bovy, la Société de Physique de Genève, la Société Parker, et la Société Jurassienne.

Une nouvelle salle, prise sur l'ancien appartement du bibliothécaire, a été réunie à la Bibliothèque.

Les mêmes mesures pour le traitement des employés et la remise de la somme portée au budget pour l'établissement, qui ont été prises à l'égard du Jardin botanique, ont été décidées à l'égard de la Bibliothèque.

École de Gymnastique.

M. Rosenberg, qui, comme chacun le sait, a été le premier maître de gymnastique à Genève, ayant cessé ses fonctions à la fin du premier semestre de l'année scolaire 1848-1849, a été, à la suite d'un concours, remplacé par M. Linck.

Pendant le premier semestre de la dite année, le nom-

bre des élèves inscrits a été de 86 pour la classe de six heures. Il en faut défalquer quelques-uns qui n'ont paru qu'une ou deux fois aux leçons.

La classe de huit heures a compté 42 élèves, sur ce nombre trois ou quatre ont été très-irréguliers.

La leçon des demoiselles a été fréquentée par 15 élèves provenant de l'école secondaire de jeunes filles. En tout, 143 élèves.

Il y avait, en outre, deux leçons particulières de jeunes demoiselles; l'une de 5, l'autre de 7, total 12 élèves; une classe de petits garçons, composée de 13 élèves.

Le nombre des collégiens qui ont fréquenté les leçons pendant le second semestre de l'année scolaire s'est élevé à 134, chiffre auquel il faut ajouter 23 élèves provenant de l'école secondaire de jeunes filles. Total, 157. Les progrès et la discipline pendant ces premiers mois des leçons de M. Linck, ont été satisfaisants.

Les leçons particulières ont compté 40 élèves dans le premier semestre et environ 60 dans le second.

Observatoire.

Dans le courant de l'été de 1849, une mire méridienne a été élevée sur le sommet du Grand-Salève. Cette construction est d'une grande utilité pour les observations faites à la lunette méridienne. Il y a plusieurs années, on avait élevé une mire en bois qui n'avait pas tardé à être détruite par accident ou par malveillance, et il avait fallu recourir à des points de repaire naturels, des troncs d'arbres par exemple; mais le tronc d'un arbre pris pour mire a des inconvénients, tels que la nécessité d'élaguer constamment les branches latérales qui pourraient nuire au pointeur, et le peu de garantie qu'ils présentent pour

sa stabilité. La nouvelle mire, élevée sur le sommet de Salève, est une pyramide construite en grosses pierres fortement cimentées, qui a sept pieds de hauteur et deux pieds de chaque côté. Elle est surmontée d'une pierre percée d'un trou en forme de losange, qui permet de pointer avec une grande précision. L'emplacement de cette mire est sur la crête de la montagne, au-dessus d'Archamp, dans la propriété des héritiers du baron de Viri.

Les observations météorologiques ont reçu une nouvelle extension; depuis le commencement de l'année 1849, tous les éléments qui caractérisent l'état de l'atmosphère sont notés de deux heures en deux heures depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

Les horlogers qui viennent prendre l'heure à la pendule réglée dans ce but sur le temps moyen, se sont présentés cette année en nombre considérable. Il n'y a presque pas eu de jour où l'Observatoire n'ait eu une ou plusieurs visites de ce genre. Quelques-uns viennent seulement de temps en temps prendre l'heure exacte à la pendule de l'Observatoire, afin de connaître la marche du régulateur sur lequel il règle leur montre; ces sortes de comparaisons ne sont ordinairement pas enregistrées. D'autres horlogers, et en particulier ceux qui s'occupent de la confection de montres de précision viennent plus régulièrement; tous les jours la montre est comparée avec la pendule de l'Observatoire, et si le fabricant le désire, le résultat de la comparaison est noté sur un registre spécial, dont il lui est délivré une copie constatant la marche de la pièce pendant le temps qu'ont duré les comparaisons. Pour faciliter autant que possible le réglage des montres de précision, les horlogers peuvent les déposer à l'Observatoire même, et c'est par les soins de l'astronome

adjoint que la montre est remontée et que la comparaison est faite et enregistrée.

L'Etat a fait faire de nouvelles réparations au bâtiment de l'Observatoire, dans le courant de l'année. Les gonds des portes et des volets étaient scellés dans des pierres en assez mauvais état, surtout du côté du midi et du couchant. Les pierres endommagées ont été remplacées.

Ici se termine notre rapport pour ce qui concerne l'année 1849. Conformément à ce que nous avons dit en commençant, nous indiquerons brièvement ce qui a été fait de plus important pendant les quelques mois déjà écoulés de 1850.

Le nouvel abattoir a été ouvert. Il paraît répondre tout à fait aux besoins du service. La pratique a indiqué quelques modifications de détail peu importantes, et dont une partie est déjà exécutée. M. l'architecte Gignoux, auteur du plan, a conduit les travaux avec beaucoup d'habileté.

L'élargissement du quai de l'île que vous avez voté est en voie d'exécution.

L'épuisoir de Bel-Air a été supprimé, un trottoir a été établi le long des bahuts, et l'aspect de la place, ainsi agrandie, a certainement gagné à ces changements.

On a remplacé un certain nombre de noms de rues peints sur les murs par des plaques en fonte avec lettres en relief.

Une grande partie du bâtiment des Boucheries-de-Longemalle a été affectée à l'entrepôt; un hangar provisoire a été construit sur la place du Port, pour le déchargement des marchandises arrivant au Bureau central.

L'ancien abattoir a été démoli, et l'adjudication de la démolition du bâtiment de la Gabelle vient d'être faite.

A la suite des recherches archéologiques qui ont eu lieu dans le temple de St-Pierre, vous avez voté des travaux de restauration dans le chœur. M. l'architecte Blavignac, avec lequel le Conseil Administratif a traité, s'occupe de cet objet.

Le Conseil Administratif a pris possession, au commencement de cette année, de l'école située à la rampe de St-Antoine, dont il était propriétaire, mais dont un bail non expiré avec la Société des cathécumènes l'empêchait d'entrer en jouissance. Cette Société ayant été dissoute, le bail a été par cela même rompu.

A la suite du vote du Conseil Municipal sur les Écoles d'horlogerie, le Conseil Administratif a nommé une nouvelle Commission. Il a lieu de croire que les choix qu'il a faits ont été bien accueillis par le public. L'ancienne Commission a droit à notre reconnaissance pour le zèle avec lequel elle a rempli son mandat, et les améliorations incontestables qu'elle a apportées sur plusieurs points dans la marche des écoles.

L'enlèvement complet des neiges dont l'Administration municipale est maintenant chargée, a pu être jugé au commencement de cette année. Le Conseil Administratif a employé un mode de déblaiement qui a paru réussir.

M. Pepin a été nommé Directeur du Théâtre. L'habileté de ce directeur est connue, et tout nous porte à croire que le public aura lieu d'être satisfait de son administration.

Un des Inspecteurs municipaux a demandé et obtenu sa démission.

M. Julien, huissier du Conseil Administratif est dé-cédé, c'était un excellent employé.

Le Conseil Administratif a cru devoir faire quelques changements dans le personnel des employés de l'Octroi et du Jardin botanique.

Le Conseil Administratif a dû, d'après la nouvelle loi sur les élections des Conseils municipaux, s'occuper de faire établir le tableau des électeurs communaux de la ville de Genève. Il n'a rien négligé pour que ce tableau fût exact, et s'il se trouvait qu'il contient encore quelques erreurs, on ne pourrait assurément pas l'accuser de n'avoir pas sollicité autant que cela lui était possible, le contrôle du public.

Enfin, la commune de Genève a été agrandie par une portion de celle du Petit-Saconnex. L'Administration municipale a aussi fait établir le rôle des électeurs adjoints à la Ville par cet agrandissement. Nous profitons de cette occasion pour leur souhaiter la bienvenue au nom de la ville de Genève.

Messieurs, nous vous remercions de votre bienveillant concours, s'il nous est arrivé d'avoir pu réaliser quelques améliorations, c'est à cela surtout que nous en sommes redevables.

Les élections municipales vont avoir lieu; à cette occasion portons les yeux vers l'avenir, car c'est surtout des améliorations à faire qu'on doit s'occuper dans un pays républicain. L'avenir nous apparaît heureux, nous avons la conviction que, quels que soient les noms des hommes que les électeurs appelleront au nouveau Conseil, ce seront de vrais démocrates et des amis sincères de la Municipalité de Genève.



ÉTAT GÉNÉRAL

de la recette opérée sur les objets soumis au droit d'Octroi municipal de la Ville de Genève qui ont été introduits et ont acquitté le droit pendant l'année 1849, comparée à la recette de 1848.

CHAPITRES DE PERCEPTION.	ARTICLES DE PERCEPTION.	MESURES.	QUANTITÉS		PRODUITS		TOTAUX		QUANTITÉS		PRODUITS		TOTAUX	
			acquittées en 1848.		par article, en 1848.		par chapitre, en 1848.		acquittées en 1849.		par article, en 1849.		par chapitre, en 1849.	
					Francs.	Cent.					Francs.	Cent.	Francs.	Cent.
Boissons & Liquides.	Vins suisses et du canton.....	Setiers.	57,385	14	72,621	89	179,182	39	55,058	1	69,675	64	199,950	40
	Vins étrangers.....	»	39,456	»	69,451	24			51,482	16	90,617	50		
	Vins fins et liqueurs.....	»	50	16	222	96			73	10	323	07		
	Vins fins arrivant en pièces, etc.....	»	316	1	1,390	70			495	17	2,181	22		
	Vins et vinaigres en bouteilles.....	Bouteilles.	15,932	»	1,911	84			20,022	»	2,402	64		
	Vinaigres et vins gâtés.....	Setiers.	734	16	931	04			614	17	779	19		
	Lies (du 15 septembre au 31 mars)...	»	»	»	»	»			»	18	»	95		
	Lies (du 1 ^{er} avril au 15 septembre)...	»	325	6	179	03			232	23	128	19		
	Bière.....	»	6,311	2	12,628	43			6,411	19	12,830	20		
	Bière en cruches.....	Cruches.	127	»	6	35			251	»	12	55		
	Cidre.....	Setiers.	66	21	77	»			30	19	35	44		
	Eau-de-vie et esprit de vin.....	Degrés.	177,667	»	17,766	80			183,574	»	18,357	40		
Liqueurs de toutes espèces.....	Setiers.	184	9	1,475	31	221	15	1,773	41					
Liqueurs en bouteilles.....	Bouteilles.	2,599	»	519	80	4,165	»	833	»					
Comestibles.	Bœufs (2186 têtes en 1849).....	Quint. bruts.	23,316	$\frac{2}{10}$	20,984	58	69,402	20	28,461	$\frac{9}{10}$	25,615	71	77,474	77
	Vaches (618 » »).....	»	8,115	$\frac{5}{10}$	4,869	30			5,914	$\frac{7}{10}$	3,548	82		
	Veaux.....	Têtes.	15,139	»	28,764	10			16,519	»	31,386	10		
	Moutons.....	»	13,888	»	8,332	80			15,262	»	9,157	20		
	Porcs.....	»	1,598	$\frac{1}{4}$	5,194	42			1,821	$\frac{1}{2}$	5,920	04		
	Chèvres.....	»	26	»	13	»			38	»	19	»		
	Viande de porc fraîche.....	Livres.	1,844	»	73	76			2,555	»	102	20		
	Viande dépecée.....	»	14,587	»	291	74			26,380	»	527	60		
	Viande salée ou séchée.....	»	17,570	»	878	50			23,962	»	1,198	10		
Fourrages.	Foin, pesage compris.....	Quintaux.	27,896	$\frac{1}{2}$	2,789	65	5,370	95	28,048	$\frac{1}{2}$	2,804	85	5,786	25
	Paille bottelée.....	Bottes.	15,108	»	604	32			17,742	»	709	68		
	Paille non bottelée.....	Quintaux.	2,998	$\frac{1}{2}$	359	82			2,292	»	275	04		
	Avoine.....	Coupes.	10,107	$\frac{1}{4}$	1,617	16			12,479	$\frac{1}{4}$	1,996	68		
Combustibles.	Bois du lac.....	Moules.	10,132	$\frac{23}{24}$	14,900	84	16,447	49	10,351	19	14,507	69	16,270	79
	» Bûches, n° 1.....	Chariots.	2,119	»	953	55			2,240	»	1,008	»		
	» Bûches, n° 2.....	»	659	»	593	10			839	»	755	10		
Expéditions.	Bulletins d'entrepôt et de transit.....	L'un.	13,625	»	1,362	50	1,383	50	14,422	»	1,442	20	1,452	20
	Cordages et scellages.....	»	84	»	21	»			40	»	10	»		
	TOTAUX.....						271,786	53					300,934	41

